

A.R. 24.10.2011 En vigueur 1.1.2012
M.B. 22.11.2011

- [Modifier](#)
- [Insérer](#)
- [Enlever](#)

Article 14 – CHIRURGIE

d) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) :
prestations de chirurgie abdominale .

...

2300	241032	241043	Hernie diaphragmatique ou hiatale par voie abdominale par suture des piliers ou fondoplicature	N	500
	<u>241872</u>	<u>241883</u>	<u>Traitement chirurgical d'une hernie inguinale, fémorale ou obturatrice unilatérale</u>	<u>N</u>	<u>200</u>
	<u>241894</u>	<u>241905</u>	<u>Traitement chirurgical d'une hernie inguinale, fémorale ou obturatrice bilatérale</u>	<u>N</u>	<u>325</u>
	<u>241916</u>	<u>241920</u>	<u>Traitement chirurgical d'une hernie primaire de la paroi abdominale (en ce compris hernie ombilicale, hernie épigastrique, hernie spiegelienne ou hernie lombaire)</u>	<u>N</u>	<u>200</u>
	<u>241931</u>	<u>241942</u>	<u>Traitement chirurgical d'une hernie incisionnelle de la paroi abdominale (en ce compris récurrence après traitement d'une hernie primaire de la paroi abdominale et hernies parastomales)</u>	<u>N</u>	<u>400</u>
2301	241054	241065	Traitement d'une éventration ou d'une hernie étranglée avec résection intestinale	N	375
2302	241076	241080	Eventration avec étranglement sans résection intestinale	N	250
2303	241091	241102	Eventration sans étranglement	N	200
2304	241113	241124	Traitement opératoire d'une hernie étranglée sans résection intestinale	N	250
2305	241135	241146	Traitement par laparotomie des hernies lombaires obturatrices ou ischiatiques	N	300
2306	241150	241164	Traitement opératoire d'une hernie quelle que soit la technique utilisée	N	200
	<u>244694</u>	<u>244705</u>	<u>Herniorraphie bilatérale par voie abdominale avec mise en place, en position préperitonéale, du matériau prothétique</u>	<u>N</u>	<u>400</u>
2307	241172	241183	Eviscération post-opératoire	N	200
2308	241194	241205	Traitement chirurgical de l'omphalocèle ou du laparoschisis <u>chez un enfant de moins de 6 mois</u>	N	<u>600</u>

...				
2383	242373	242384	<u>Laparoscopie ou</u> laparotomie pour prélèvement biopsique du foie	N 200
...				
244731	244742		Cholécystectomie simple associée à une des prestations n°s <u>241032 - 241043</u> , 241393 - 241404, 241415 - 241426, 241430 - 241441, 241452 - 241463, 241474 - 241485, 241496 - 241500, 241511 - 241522, 241533 - 241544, 241555 - 241566, 241570 - 241581, 241614 - 241625, 241710 - 241721, 241776 - 241780, 241791 - 241802 , 241813 - 241824, 241835 - 241846, 241850 - 241861 , 244716 - 244720, 242631 - 242642, 243036 - 243040, 243051 - 243062, 243073 - 243084, 243095 - 243106, 243110 - 243121, 243176 - 243180, 243191 - 243202, 243213 - 243224, 244016 - 244020, 244031 - 244042, 244053 - 244064, 237016 - 237020, 237031 - 237042, 237053 - 237064, 237075 - 237086, 237090 - 237101, 238011 - 238022, 261656 - 261660 ou 261671 - 261682 à cumuler à 100 % avec la prestation principale	N 250
...				
2416	243331	243342	<u>Intervention</u> pour obstruction intestinale (étranglement herniaire excepté)	N 300
2430	243596	243600	<u>Intervention</u> pour hémorragie <u>abdominale</u>	N 300
2431	243611	243622	<u>Intervention</u> pour perforation d'un autre organe <u>abdominal</u> que l'appendice	N 300
...				
	244775	244786	Cholecystectomie laparoscopique	N 350
			Prestations chirurgicales par voie laparoscopique.	
	240494	240505	Evidement ganglionnaire unilatéral par voie laparoscopique de ganglions de la région iliaque et/ou obturatrice	N 400
	240516	240520	Evidement ganglionnaire bilatéral par voie laparoscopique de la région iliaque et/ou obturatrice	N 650
	241290	241304	Cure d'une hernie hiatale ou diaphragmatique par voie thoracoscopique ou laparoscopique	N 500
	241312	241323	Cure d'une hernie étranglée ou non ou cure d'événtration	N 200
	241334	241345	Cure d'une hernie inguinale bilatérale, étranglée ou non	N 400
	241356	241360	Oesophagomyotomie selon Heller	N 450
	241371	241382	Cholécystectomie associée à la prestation 241290-241304 et 241356 - 241360 à cumuler à 100 % avec la prestation principale	N 250

243353 243364 Appendicectomie à froid ou à chaud, avec ou sans perforation N 200

~~Les prestations laparoscopiques diagnostiques et thérapeutiques ne sont pas cumulables entre elles. Les prestations laparoscopiques thérapeutiques ne sont pas cumulables avec les prestations par laparotomie dans le même champ opératoire lors d'une même séance.~~

Traitement de l'obésité

241776 241780 Gastroplastie de réduction ~~par laparotomie~~ (Mason, Sleeve) (pour le traitement de l'obésité) N 400

241791 241802 Gastroplastie de réduction par laparoscopie (Mason, Sleeve) (pour le traitement de l'obésité) N 400

241813 241824 Gastroplastie de réduction par placement d'un anneau gastrique adaptable ("gastric banding") ~~par laparoscopie~~ (pour le traitement de l'obésité) N 400

241835 241846 Gastroplastie de réduction associée à une dérivation bilio-pancréatique ou gastro-jéjunale (Scopinaro, bypass gastrique, switch duodénal) ~~par laparotomie~~ (pour le traitement de l'obésité) N 650

241850 241864 Gastroplastie de réduction associée à une dérivation bilio-pancréatique ou gastro-jéjunale (Scopinaro, bypass gastrique, switch duodénal) par laparoscopie (pour le traitement de l'obésité) N 650

...

Les prestations diagnostiques et thérapeutiques laparoscopiques ne peuvent pas être cumulées entre elles. Les prestations laparoscopiques thérapeutiques ne peuvent pas être cumulées dans le même champ opératoire au cours d'une même séance avec des prestations par laparotomie.